Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AGBAA – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 9 janvier 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP du 24/12/2025, il a été constitué une SAS dénommée AGBAA. Objet : La profession d'architecture et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace. Durée : 99 ans. Siège social : 3, Rue du Colonel Rémy 35530 NOYAL SUR VILAINE. Capital de 1 000 € divisé en 1 000 actions de 1 € chacune de nominal, entièrement souscrites et libérées, par apport en numéraire. Président : M. BEAUDOUIN François, 3, Rue du Colonel Rémy 35530 NOYAL SUR VILAINE. La société sera immatriculée au RCS de RENNES. Pour avis, Le Président

Consulter cette annonce en ligne